L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°2 - Vendredi 13 Janvier 1989 - Prix 5,00 F

SOMMAIRE

3
Editorial de Pierre Mauroy : Un choix clair

5
Yannick Simbron Apprendre à apprendre n'est pas simple



6
Perspectives pour 89

12
Exclusif : Elisabeth Badinter

15
En direct de Nantes : Jean-Marc Ayrault

POUR RÉUSSIR L'INTÉGRATION

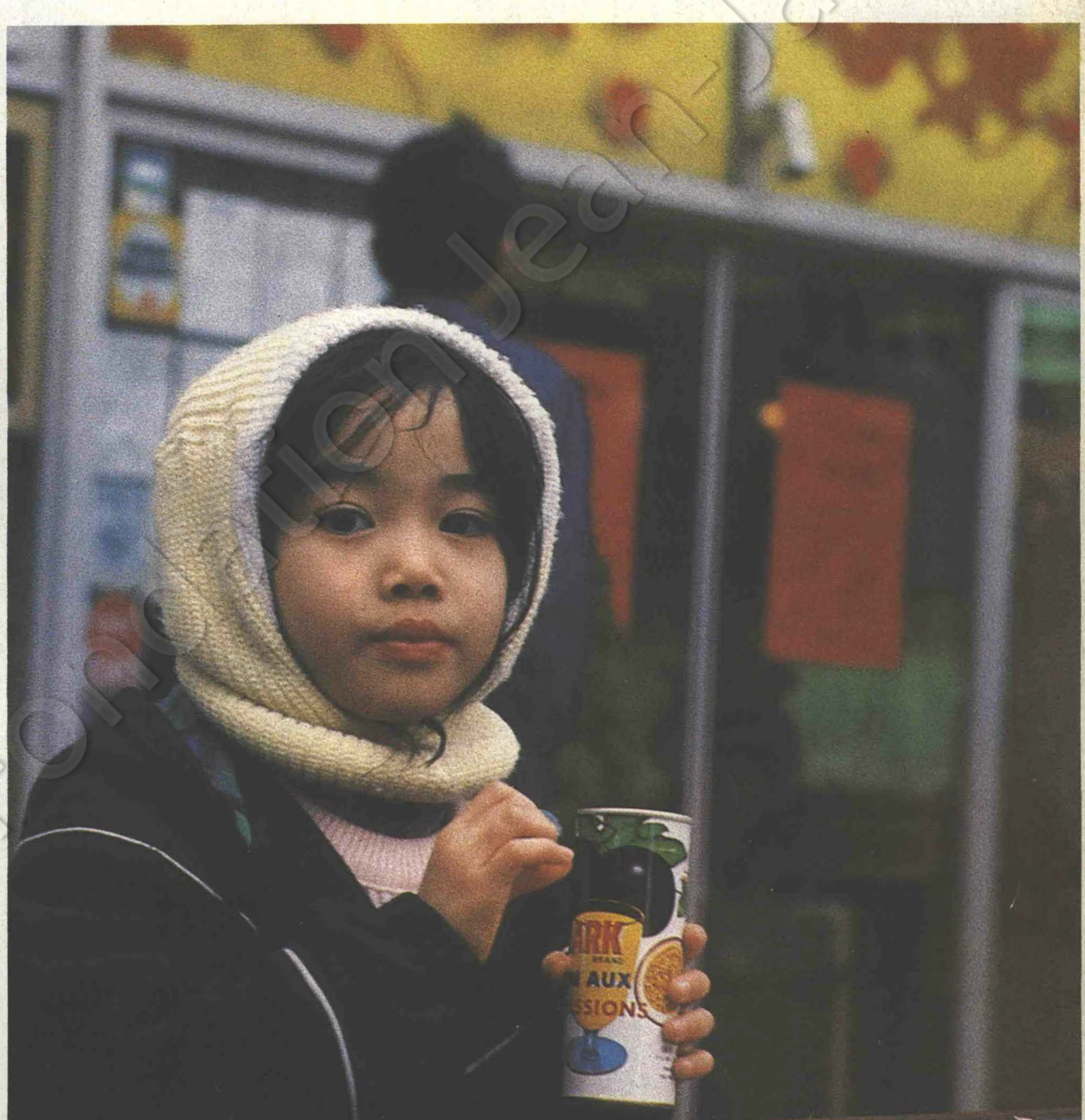

La grande majorité des quatre millions de personnes d'origine étrangère vivant avec nous ne demande qu'à s'intégrer. Beaucoup d'autres l'ont fait, dans l'histoire... ***(lire page 8)***

Fondation Jean Jaurès

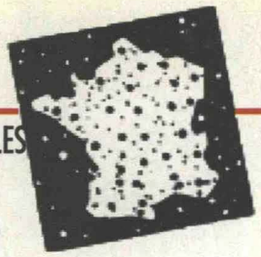

MUNICIPALES

P.S. - P.C.

Un accord pour la victoire

Les négociations entre le PS et le PC devaient déboucher sur un accord conclu, en fin de semaine, par Pierre Mauroy et Georges Marchais. La fermeté des socialistes a donc été payante. La campagne municipale entre, sur le terrain, dans sa phase active.

La politique des petits pas a porté ses fruits. Le PS et le PC sont parvenus à un accord municipal paraphé par Pierre Mauroy et Georges Marchais. Longues et laborieuses, les négociations qui ont débuté en octobre ont abouti au terme de six rencontres des deux délégations. La politique de fermeté du PS, notamment en gelant pendant près de trois mois les discussions au niveau local, a été payante. Même si -c'est le principe de la négociation- chacun des deux partis a laché un peu de lest.

Contre la droite

Le PC qui ne veut se situer ni dans la majorité, ni dans l'opposition ne souhaitait pas signer un texte de soutien au gouvernement. L'accord conclu affirme que le PS et le PC ne portent pas la même appréciation sur la politique gouvernementale mais qu'ils confirment leur opposition aux partis de droite et d'extrême-droite. Il souligne que le PS et le PC "s'opposent à toutes les initiatives de celles-ci pour revenir au pouvoir." En clair, le PC s'engage à ne pas signer de motion de censure, à ne pas mélanger ses voix à celles de la droite.

Deuxième point au centre des débats : le concept de "majorité présidentielle".Le PC a admis que les listes d'union ne devaient pas se réduire à un "tête-à-tête PS-PC". Elles seront donc ouvertes à ceux qui se reconnaissent dans les orientations de François Mitterrand : MRG, démocrates de progrès, rénovateurs, écologistes... Seules exceptions : Metz et Auxerre. Les communistes ne veulent pas s'allier à Jean-Marie Rausch et à Jean-Pierre Soisson... et inversement. Dans ces deux villes, les communistes devraient donc constituer leur propre liste.

Primaires limitées

Un terrain d'entente a été également trouvé sur le problème du rapport de forces. Le PC voulait reconduire les accords de 1983. Les socialistes, logiquement, voulaient intégrer dans leur démarche l'évolution du rapport de forces intervenue depuis six ans. Ils sont prêts à reconnaître le poids des maires sortants. Dans les villes à direction communiste, ils souhaitent organiser le minimum de primaires. En revanche, dans les communes perdues par le PC en 1983, ils réclament "toute leur place".

Au total, les affrontements au premier tour entre socialistes et communistes ne devraient pas excéder une dizaine de cas d'exceptions. Un chiffre réduit qui demandera beaucoup d'abnégation de part et d'autre et fera certainement grincer des dents à la base. Ailleurs, là où la ville est à prendre à la droite, les cas sont à trancher nationalement aussi, avec compréhension. Mais un trop grand nombre de primaires dépouillerait le contrat Mauroy-Marchais de toute signification.

Un comité de liaison est chargé de suivre l'application de l'accord et de régler les litiges. Car désormais, au terme de la négociation au sommet, les discussions peuvent reprendre au niveau local. La Convention du PS des 21 et 22 janvier, qui adoptera le manifeste municipal, entérinera les acoords conclus dans les communes et devra trancher les cas posant encore des problèmes.

Clivages traditionnels

Face à la droite qui a réalisé des alliances dans 222 villes de plus de 30.000 habitants, la gauche fait bloc. Résurrection de la défunte union de la gauche ? Non, bien sûr. Mais la nécessité a poussé le PS et le PC à s'entendre au niveau où l'union est la plus enracinée, celui des municipalités.

Le débat sur "l'ouverture" et "la recomposition du paysage politique" semble clos ou tout au moins mis entre parenthèses pour le moment. Quant aux fantasmes de renaissance d'une "troisième force", ils attendront... Les municipales restituent les clivages traditionnels gauche-droite. Elles entrent dans leur phase active : la campagne sur le terrain. La gauche et la majorité présidentielle disposent de deux mois pour l'emporter.

Jean-Pierre Bedeï



Rue de Solferino, 5 janvier 1989, 15H30 ▶

Dur, dur

Faire élire les candidats par les militants c'est démocratique, mais cela amène des conflits. Par contre, s'en tenir aux décisions d'état-major c'est avoir des lendemains douloureux. A Lille, Bruno Durieux se maintient, et Barre déclare : "il y a un seul député de l'opposition et on en choisit un autre... je ne comprends pas." A Lyon, Francisque Collomb, qui comprenait que "fifty-fifty", cela voulait dire : 40 + 40 -et 20 pour moi-, doit s'interroger car Michel Noir mène une liste contre lui. Chirac et Juppé n'auraient-ils pas les mêmes poulains ? En plus, cinq jours après la signature d'accords électoraux, Alain Juppé se demande si Jean-Claude Gaudin n'a pas "une position ambiguë vis-àvis du Front National."

Naples

En Italie, tout est très démocratique. Les minorités sont plus présentes dans les conseils municipaux qu'en France. Chaque parti a droit à la parole. A Naples, le maire, Pietro Lezzi est socialiste ,le premier adjoint est démocrate chrétien. Le libéral, avec moins de 5% des voix, gère l'aménagement urbain. Mais ces municipalités de coalition ont leur revers : la difficulté de réunir une vraie majorité sur des projets ambitieux. Les crises et les démissions se succèdent. A Naples, en cinq ans, il n'y a pas eu moins de cinq maires.

DROITES

L'inavouable séduction commence

Après le méprisable "Durafour crématoire" de Jean-Marie Le Pen, le RPR, puis l'UDF, décidaient de refuser tout accord avec l'extrême-droite aux élections à venir. Il est encore tôt pour estimer si les actes s'accorderont au principe, mais la vigilance s'impose.

Le Front national, qui se pose en défenseur de "la France des terroirs et des clochers" est bien décidé à être "la mauvaise conscience de ceux qui cèdent à l'idéologie et au conformisme dominants."

Dans les mairies, les élus du Front National grignotent la démocratie. A Dreux, régnent l'incompréhension et la méfiance. La bibliothècaire municipale obéit désormais aux ordres de l'élue FN chargée des affaires culturelles et achète seulement les ouvrages "autorisés". La presse subit la même censure : les abonnements aux publications "subversives" telles que "le Canard Enchaîné" ont été interrompus. Inversement, les élus extrémistes n'ont en rien résolu les problèmes d'immigration qui étaient leurs chevaux de bataille. De plus, Dreux a connu une recrudescence de la délinquance juvénile conduisant à la mise en place d'une police municipale, omniprésente mais inefficace.

Des régions exposées

L'observation des rapports droite-extrême-droite s'impose dans les régions où le Front National a réalisé en 1988 des scores supérieurs à 20%, à savoir le Nord, l'Est et le Sud-Est et une partie de la région parisienne.

Dans le Midi, région ultra-sensible, les grandes manoeuvres ont commencé. Les leaders de l'opposition exploitent tous les trésors de la sémantique pour expliquer des rapprochements peu orthodoxes : ainsi, à Vitrolles (Bouches du Rhône) Raymond Lecler (RPR) a été investi pour conduire en mars une liste d'union RPR-UDF-CNI élargie, comprenant des personnalités issues du Front National. Il s'agit, précise-t-il, de rapprochements individuels et non pas d'un accord, nuance !

On risque surtout d'assister dans le Midi à une valse des étiquettes politiques. La fin justifiant les moyens, peu importe l'appartenance à un parti pour des hommes défendant, peu ou prou, une même idéologie, plus proche de la droite extrémiste que du centre. A Toulon par exemple, est-il possible de glisser une feuille de papier à cigarettesentre le discours des représentants de la droite classique et ceux de l'extrême-droite lorsqu'on sait que le RPR local a appelé à voter non au référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. A Toulon toujours, le sénateur Trucy (tête de liste UDF-RPR) accueillera sur sa liste le docteur Orion, conseiller régional FN et un certain Garcin, membre du conseil municipal, élu en 1983 sous l'étiquette PFN (parti des Forces Nouvelles).

A l'autre extrémité de la France, les représentants de l'UDF et du RPR devront probablement agir avec davantage de subtilité. A Mulhouse, la tête de liste de l'opposition, Joseph Klifa sait qu'il pourra difficilement ignorer le Front National (mené par Gérard Freulet) crédité de 18% des suffrages. Pour conjurer la réalité envahissante de l'extrême-droite, il multiplie les déclarations de bonnes intentions et s'appuye sur les centristes, en gage de sa bonne moralité. Pourtant le même Klifa, entre les deux tours des législatives de 1988, lors d'un débat télévisé sur FR 3, avait offert au Front National de négocier un désistement. Il s'était proposé par la suite de rétribuer financièrement un tel retrait. Précédent fâcheux .

Qu'ils se réalisent au grand jour ou par de savants détours, des acoquinements entre la droite et l'extrême-droite se préparent en coulisses. Seront-ils l'exception ? Quelle sera l'attitude des centristes face à de tels arrangements ? La réponse à ces questions permettra de savoir ce qui pour la droite revêt le plus d'importance : son âme ou le gain de quelques municipalités.

Maryline Trassard

MUNICIPALES (suite p.11)

EDITORIAL

Un choix clair

Pour les élections municipales de mars prochain, les socialistes veulent tout à la fois servir et soutenir la majorité présidentielle et rassembler la gauche.
C'est dire que les listes conduites par un socialiste comprendront des socialistes bien sûr, des candidats radicaux de gauche, des démocrates de progrès et souvent des personnalités républicaines reconnues. Ainsi le parti socialiste veut-il établir une cohérence, une logique entre la majorité présidentielle issue de la victoire de François Mitterrand du 8 mai 1988 et les conseils municipaux.
Les socialistes souhaitent en outre établir des listes communes au premier tour, avec le parti communiste, pour rester dans la continuité de nombreuses municipalités de gauche en place depuis six, voire douze ans, avec un maire communiste, ou un maire socialiste. Elles ont bien oeuvré pour leur ville. Pourquoi détruire ce qui a réussi ?
Les listes rassemblant les candidats de la majorité présidentielle élargie à toute la gauche sont par ailleurs indispensables pour reconquérir ou emporter des villes gérées par la droite. Pourquoi s'en priver ?
Encore faut-il pour réussir qu'un accord intervienne entre socialistes et communistes, compte-tenu de leur différence que personne à gauche ne songe à nier.
La base de l'accord repose sur deux principes :

- le respect du rapport de forces qui n'est en définitive que le respect du suffrage universel;
- le respect des candidats soutenus par chacune des formations. Le parti socialiste a des alliés au gouvernement et au Parlement. Il entend les retrouver dans les conseils municipaux. Tant il est vrai que les élections sont gagnées à partir de rassemblements qui s'élargissent dans la cohérence et la clarté et se perdaient dans des affrontements inutiles. Puisqu'il faut, pour que vive la démocratie et la République, une droite et une gauche, n'en déplaise à certains oracles.

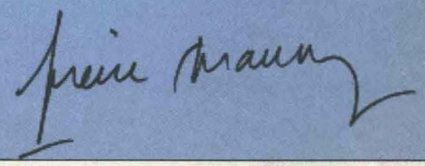

EDUTEL POUR PARLER DE L'ECOLE

Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Direction de l'Information et de la Communication

36.13+ Edutel

Cdt Fondation Jean Jaurès

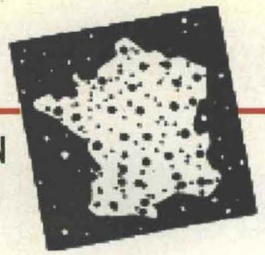

L'ÉCOLE DE L'AN 2000

Apprendre à apprendre n'est pas simple

Parents présents

En plus grand nombre que l'année précédente, les parents d'élèves ont participé à l'élection de leurs représentants aux conseils d'écoles en 1988, comme de leurs délégués aux conseils d'administration des collèges (+ 1,8%). Ce phénomène a été moins fort dans les lycées ou les établissements d'éducation spéciale.
La FCPE, Fédération des Conseils des Parents d'Elèves, enregistre la meilleure progression en voix et en sièges dans les lycées et collèges. Dans les conseils d'écoles, ce sont les associations locales qui voient le nombre de leurs représentants augmenter. Parents, encore un effort.

"Où que nous allions, il serait préférable de ne pas nous y trouver par hasard". Le patron de la FEN est tout entier dans cette phrase. Application de cette maxime aux projets du gouvernement.

UN ENTRETIEN AVEC YANNICK SIMBRON,
secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale

Vendredi : L'Education Nationale, n'est-ce pas un domaine délicat, passionnel et compliqué ?

Yannick Simbron : C'est d'abord un système un peu hétéroclite qui s'est construit en fonction de besoins nouveaux ou d'initiatives variées. Si le cap suivi par la IIIème République était clair -donner une base à toute la population- on ne peut plus en dire autant aujourd'hui.

L'instabilité de l'emploi et la fragilité des pronostics sur l'avenir rendent plus compliqué le pilotage d'une machine redoutable : un peu plus d'un million de personnes travaillent pour former douze millions d'élèves, un million d'étudiants et cinq cent mille adultes. Les sommes en jeu sont considérables, 209 milliards au budget de l'Etat, plusieurs dizaines de milliards à la charge des régions, des départements et des communes, plus de 100 milliards de dépenses des familles. C'est beaucoup d'argent mais c'est en même temps bien peu de moyens par élève ou pour chacun des 700.000 établissements. Notre idée c'est de ne pas nous trouver à la remorque du progrès.

Pourquoi faut-il décider maintenant ? N'y a-t-il pas nécessité de réflechir longuement avant d'opérer des réformes ?

Nous sommes en train d'évoluer mais à un rythme plus lent que d'autres. Nous avons beaucoup moins d'étudiants, nous ne pouvons pas recruter autant d'ingénieurs, de techniciens, de chercheurs, de cadres, d'enseignants qu'il en faudrait non seulement pour progresser mais pour garder notre rang.

Une seconde raison de décider maintenant, c'est qu'il nous faut un système éducatif pour le 3e millénaire alors que le nôtre, qui a fait ses preuves, date un peu. Aujourd'hui, tout nous impose de changer d'optique : il faut "tirer" chaque individu, jeune ou adulte, "vers le haut". L'objectif des 80% d'une classe d'âge au niveau du bac n'a de sens que dans cette perspective. Encore faut-il vouloir agir, et vite.

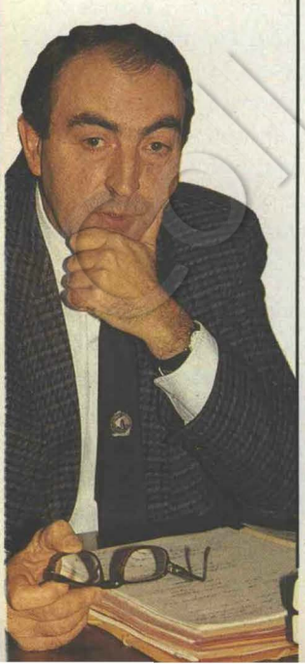

Quelle mouche pique la FEN ? Sa réputation "corporatiste" et un tantinet "conservatrice" faisait plutôt attendre des jérémiades et des demandes de ne rien changer au système sauf, bien entendu, les feuilles de paie ?

Nous partons de ceux qui ont besoin d'éducation et de formation pour les faire aller le plus loin possible. Pour y arriver il faut donner un cap au système : une éducation de deux ans au Bac, voire au-delà, cela prépare à maîtriser quoi ? Des sommes de connaissances, des aptitudes à bachoter ou bien tout ce qui est nécessaire pour faire face aux évènements de la vie d'homme, de femme, de citoyen, de travailleur ? L'analphabète de demain c'est celui ou celle qui ne saura pas faire les synthèses et avoir du recul face au déluge d'informations, de connaissances... C'est celui qui n'aura pas appris à apprendre. Or ce n'est pas simple. Chacun va à son rythme, personne n'a exactement les mêmes qualités disponibles au même moment. Pour des individus différents il faut bâtir des circuits différents, avec des rythmes différents. Il faut donc définir les contenus nécessaires aux objectifs et veiller à ce qu'ils soient vraiment maîtrisés.

Vos maîtres du futur ne sont-ils pas introuvables ?

Il faut encore bien des transformations dont l'une est capitale : former tous les maîtres à cette nouvelle forme de métier.

Et si l'on veut de bons maîtres pour cette Ecole dont les Français attendent beaucoup, il faudra attirer vers elle des étudiants de bon niveau, motivés par ces métiers. Pour y arriver il faudra mettre le prix. Sans revalorisation importante de ces métiers nous n'aurons pas les recrutements souhaités et les collègues en cours de service se sentiront, une fois de plus, laissés pour compte. Dans l'enseignement scolaire (écoles, collèges, lycées, lycées professionnels) il faut une parité, une identité à tous les niveaux : qualification, compétence, professionnalisme, responsabilités et rémunérations.

Le gouvernement a fait des annonces dans ce sens...

Certes, mais il faut surtout passer aux actes. Nous attendons que le gouvernement ouvre des négociations simultanées sur trois champs :

- une loi d'orientation et de programmation, une vraie charte définissant clairement les objectifs accompagnée d'un calendrier des décisions à prendre et des financements à mettre en oeuvre,
- une modernisation de l'ensemble du système et une "valorisation" des métiers de tous les non-enseignants dont le rôle a été terriblement sous-estimé dans la recherche de l'efficacité et de la qualité du "service public",
- une revalorisation de la condition morale et matérielle des enseignants, avec une redéfinition des métiers et une bien meilleure rétribution.

Les trois éléments sont indissociables et doivent être négociés simultanément si nous voulons que l'avenir de la jeunesse se fonde sur un minimum de cohérence. Nous espérons que le gouvernement saura voir loin tout en tenant compte de la vie quotidienne. Il est là pour cela, non ?

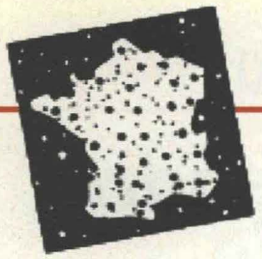

PERSPECTIVES POUR 1989

Optimisme de rigueur

Les économistes français et étrangers ne sont pas trop inquiets quant à l'état de la France pour l'année 1989. Leurs prévisions statistiques, chiffres, calculs et discours concordent.

1989 devrait être, selon les macro-économistes français, une bonne année. Aucune divergence flagrante n'apparaît dans leurs analyses. Le Produit Intérieur Brut Marchand ainsi que le pouvoir d'achat des ménages devraient continuer à progresser, les prix ne devraient pas déraper, nous devrions stopper nos pertes de parts de marchés à l'exportation (voir tableau ci-contre).

Les prévisions de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) vont également dans ce sens. Croissance du PIB pour 89 : 3%; inflation : 2,5%.

En revanche, sur le front du chômage, la situation ne devrait pas beaucoup s'arranger malgré l'amélioration conjoncturelle. Le chômage augmenterait cette année encore jusqu'à atteindre 10,5% de la population active dit l'OCDE. Sans doute la France est-elle, depuis 1988, en situation de création d'emplois. Cependant : "Compte tenu de l'évolution de la population active potentielle qui reste forte (180.000), du rythme d'évolution de l'emploi (+ 66.000) et de la politique de l'emploi, le chômage augmenterait faiblement, atteignant 2.650.000 personnes fin 1989", peut-on lire dans la lettre de l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques) datée d'octobre 1988. Nos 3% de croissance annuelle ne suffiront pas à renverser la vapeur. L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) apparaît plus optimiste et prévoit un taux de chômage qui descendrait à moins de 10% de la population active.

Croissance dépendante

Tout de même, ces prévisions savamment élaborées, se réaliseront-elles? Et si nos grands mages de la macro se trompaient ? Comme ceux qui, après le krach boursier, prédisaient aux économies occidentales un catastrophique avenir ? Or, 1988 fut de bout en bout, une année florissante, pour la France notamment. "1989 s'est terminée en beauté. Nous aurons donc un effet de report de croissance en 1989 qui permettra quoiqu'il arrive d'éviter une récession cette année" déclare Jacques Bourgeois de la charge d'agents de change Truffier et Associés.



La France va mieux quand la demande mondiale va bien. ▲

D'autres analystes ont un avis plus nuancé. L'état de la France ne dépend pas d'elle seule. De multiples variables économiques sont prises en compte lorsqu'il s'agit d'établir des prévisions sur un pays. Entre autres : la demande mondiale adressée à la France, la situation des pays en voie de développement, l'évolution du prix du pétrole, l'évolution économique outre-Atlantique et le déficit extérieur américain, le niveau des taux d'intérêts, le cours du dollar, etc., etc.

"La France va mal quand la demande mondiale va mal" souligne Jean-Paul Fitoussi, directeur du département des Etudes de l'OFCE. "La France va mieux quand la demande mondiale va bien. Or, depuis 1986, nous sommes passés d'une période de stagnation de la demande mondiale à une période d'accroissement." Sur ce point donc, pas de mauvaise surprise à attendre cette année. "La situation mondiale est en voie d'assainissement. La crois-

Délit d'initié

La seule réponse positive à apporter aux attaques calomnieuses et à la campagne de rumeurs et d'insinuations de la droite dans l'affaire Péchiney ne serait-elle pas de renforcer les moyens d'investigation et de sanction de la COB et de la justice ? Corollaire nécessaire à la libéralisation des marchés financiers qui aurait pu jouer efficacement lors des opérations de privatisation lancées par Edouard Balladur au profit des noyaux "durs" et néanmoins "amis".

	PIB marchand		Commerce Extérieur Solde douanier milliards de F		Prix à la consommation moyenne annuelle		Pouvoir d'achat des ménages		Chômage en milliers	
	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989
IPECODE	3,8%	3,1%	-32,7	-24,1	2,8%	3,1%	2,1%	2,4%	2596.1	2696
OFCE	3,5%	2,4%	-28	-15	2,7%	2,9%	2,7%	2,2%	2571	2625

IPECODE : Institut de prévisions Economiques et Financières pour le Développement des Entreprises
OFCE : Observatoire Français des Conjonctures Economiques
Sources : IPECODE Synthèse, octobre 1988 - Lettre de l'OFCE, octobre 1988

sance réelle est repartie" poursuit Jean-Paul Fitoussi qui se montre en revanche beaucoup plus circonspect lorsqu'on l'interroge à propos de l'influence des mouvements sociaux sur les prévisons économiques 89. Les incertitudes qui pèsent actuellement sur le front social, les grèves -si elles devaient se poursuivre- pourraient influer négativement sur le niveau attendu du taux de croissance.

Pour d'autres économistes, la menace majeure qui conditionne la réalisation ou non des prévisions effectuées vient d'outre-Atlantique.

L'option de Bush

"Le déficit extérieur des Etats-Unis (150 milliards de dollars environ) et leur dette accumulée depuis 1985 sont actuellement le gros problème macro-économique mondial" souligne Jean-Michel Charpin, directeur du CEPII (Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales). Et surtout s'interroge-t-il : "quelle solution Georges Bush va-t-il choisir pour le résoudre ?" Trois sont possibles :

• Une résorption en douceur, le nouveau président tablant sur le non-affolement des marchés financiers.

• Réduire le déficit budgétaire en diminuant les dépenses de l'Etat fédéral, ou bien en accroissant ses recettes, c'est-à-dire en augmentant les impôts ? Cette option a la faveur des économistes américains. Toutefois, au cours de sa campagne électorale, Bush a dit et répété son hostilité à toute augmentation d'impôts.

• Laisser filer le dollar -pourquoi pas un dollar à 5 francs contre 6 ces jours derniers ?-. Les partenaires européens de l'Oncle Sam, RFA et Bundesbank en tête, n'apprécieraient pas ce choix qui rendrait leurs exportations beaucoup moins rentables qu'elles ne le sont aujourd'hui. Réponse à la fin du mois, quand Georges Bush prendra ses fonctions à la Maison Blanche et prononcera son grand discours sur l'Etat de l'Union.

"Les prévisions peuvent très vite changer car les USA sont dans une période d'interrègne", avertit J.-M. Charpin. Alors pour vérification ou infirmation des résultats fournis par les instituts de conjoncture, il est chaudement conseillé d'attendre quelques mois encore. Et de ne pas s'aventurer à reprendre en choeur le refrain de Ray Ventura "tout va très bien, Madame la marquise." Du moins, pas tout de suite.

Marie-Agnès Combesque

PRUDENCE POUR L'EMPLOI

Depuis quatre mois, les statistiques sur le chômage sont régulièrement bonnes. La tendance semble enfin être inversée dans le bon sens. Pourtant, les prévisionnistes continuent d'être réservés, voire pessimistes. Explication.

L'emploi est comme un grand fleuve parsemé de vagues plus ou moins fortes : selon que l'on regarde plutôt le long cours ou les turbulences, les appréciations peuvent différer. Question d'optique. Une chose en effet est de regarder le chômage, une autre l'emploi et contrairement à ce que l'en pense, l'un n'est pas exactement l'envers de l'autre.

Voyons d'abord le chômage. Il est à la baisse : 10,5% en 87, 10,2% en 88, 10% prévus pour le premier semestre 89. Mais cette tendance est en dents de scie car interviennent les effets de la politique de traitement social du chômage dont l'impact en termes de calendrier est très fort. Car les stages offerts depuis plusieurs années ont beau être multiples et variés, ils ont tous la même caractéristique, une durée limitée : pendant qu'ils se déroulent, le nombre des demandeurs d'emploi diminue et quand ils se terminent, les statistiques remontent à nouveau. Dans quelle proportion, c'est toute la question...

Il en va ainsi des stages de formation du Fonds national pour l'emploi pour les chômeurs de longue durée, pour les stages modulaires ou de mise à niveau de l'ANPE. 80.000 adultes de 25 à 49 ans y étaient inscrits fin avril, 20.000 seulement fin août : leur retour sur le marché du travail entraîne une augmentation du chômage.

Variations saisonnières

On observe les mêmes à-coups pour les plans d'aide à l'insertion des jeunes sortant du système scolaire. Le dispositif de l'an dernier concernait 120.000 jeunes en septembre et octobre qui ont fait ensuite des stages de deux semaines à neuf mois. Ils disparaissaient ainsi des statistiques pour les regonfler ensuite.

Depuis longtemps les spécialistes connaissaient les effets de calendrier et les éliminent en donnant des chiffres corrigés des variables saisonnières. Mais ils ne savent pas encore le faire pour ce type de phénomène. Attention donc aux données de tel ou tel mois : qu'elles soient à la hausse ou à la baisse peut signifier simplement que tel groupe entre en stage ou en sort.

Beaucoup plus significatifs sont les chiffres de l'augmentation de l'emploi. Ils progressent lentement depuis 1987 : + 0,5% cette année-là, +1,3% en 1988, c'est-à-dire 170.000 personnes de plus à occuper un emploi salarié. Pour le seul premier semestre de 1989, + 0,6% prévus. La France commence à engranger les premiers effets de ses longs efforts de rigueur et de priorité à l'entreprise. Elle produit plus, elle a donc besoin de beaucoup plus de bras : si la croissance est encore au rendez-vous -et tout semble indiquer qu'elle le sera- l'emploi aussi remontera encore. Mais pas n'importe quel emploi. C'est surtout le tertiaire qui explose : +1% par semestre, ainsi que le bâtiment et même -dans une certaine mesure- l'industrie manufacturière et les biens d'équipement hors automobile qui perdaient des emplois depuis le premier choc pétrolier...

C'est dans ce contexte de remontée en puissance de l'emploi que la politique de formation des jeunes et des chômeurs prend son sens : les stages doivent leur permettre de mieux correspondre aux offres effectivement proposées, même si celles-ci sont encore trop souvent à durée déterminée. Mais les 200.000 TUC et les 100.000 stages d'initiation à la vie professionnelle ont offert aux jeunes sortant du système éducatif le quart de leurs emplois en 1988. En 1989, peut-être, on commencera à apercevoir le bout du tunnel.

Monique Grima



▲ *Le chômage n'est pas l'envers de l'emploi.*

IMMIGRÉS GAGNER LE PARI DE L'INTÉGRATION

Billet

C'était en 1962, sur les bancs d'une classe de cours moyen. Mon voisin, c'était Bokowski, un Polonais dont le grand-père avait été gazé dans les camps pendant la guerre.
Il était sympa, Bokowski; il riait tout le temps. On écrivait notre leçon d'histoire : "Le message de la Révolution Française est un message universel"...
- Ca veut dire quoi, Madame, "universel", demande Bokowski.
- Ca veut dire qu'il s'adresse à toutes les femmes et à tous les hommes dans le monde entier.
Je me tournai vers Bokowski. Il ne riait plus. Il avait l'air triste. Je crois qu'il pensait à son grand-père.

C'était en 1987, sur les bancs de la même école. Le voisin de mon fils s'appelait Ahmed... C'était le 31 décembre 1988.
Merci, Monsieur le Président.

Bernard Roman



Les immigrés, boucs émissaires de tous nos maux

Une modification de la loi Pasqua s'élabore. Une réflexion menée de longue main sur un problème sensible et complexe.



UN ENTRETIEN AVEC GÉRARD LINDEPERG,

secrétaire national aux Droits de l'Homme

Vendredi : La première question vous est posée indirectement par Alain Juppé qui a déclaré : "Les mesures de Charles Pasqua étaient de bonnes mesure s ayant donné de bons résultats."

Gérard Lindeperg : Je lui laisse la responsabilité de ses propos. Tout a été dit sur l'iniquité de la loi du 9 septembre 1986 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Mais on sait moins qu'elle ne répond pas à l'objectif d'efficacité qu'elle s'était fixée. Force est de constater, après deux ans d'application, que cette loi votée dans la précipitation, a mis un grand nombre de personnes dans des situations inextricables, voire parfois absurdes. Ainsi, par exemple, des conjoints de Français ne peuvent obtenir la carte de résident qu'après un an de mariage avec communauté de vie effective... condition souvent rendue impossible par la loi elle-même ! Prévue pour lutter contre l'immigration clandestine, la loi a souvent pour effet de "fabriquer" des clandestins.

"On ne peut pas laisser un homme, une femme, une famille, à la simple décision d'un pouvoir administratif souvent aveugle."
François Mitterrand

Quelle est votre réaction aux propos de Jean-Claude Gaudin : "Le Président de la République souffle sur les braises du Front National...", autrementdit : "Le Front National s'assoupit; réveillons-le. Cela ne peut profiter qu'à la gauche."

M. Gaudin est en effet un expert ès Front National. Mais le sujet est trop grave; restons sérieux. Tous ceux qui connaissent bien le problème de l'immigration savent que le Président de la République a mis le doigt sur une situation qu'on ne pouvait pas prolonger sans dommage. Il appartient aux forces politiques d'assumer leurs responsabilités et d'aborder cette question dans toute son ampleur plutôt que de chercher à faire des procès d'intention ou à entretenir des quesrelles politiciennes. Le succès de toute politique d'intégration passe par une législation stable et durable qui ne saurait être remise en cause à chaque changement de majorité. Les étrangers et leurs familles d'origine étrangère qui vivent sur notre sol et entendent y rester ne souhaitent pas être les otages d'une nouvelle polémique nationale.

Pour les municipales de 1983, la droite a agité l'épouvantail de l'immigration. Les immigrés, boucs émissaires de tous nos maux : chômage, insécurité se sont trouvés au coeur d'une campagne d'intimidation particulièrement scandaleuse. Aujourd'hui, avec les réactions aux déclarations du Président de la République, on peut s'attendre à ce que le sujet agite à nouveau les états-majors politiques. Au fond, l'intégration des immigrés n'apparait-elle pas comme le serpent de mer que l'on ressort toujours à la veille des élections municipales ?



Le pari de l'intégration se gagne sur le terrain

Certainement pas. Le sujet est trop important pour l'avenir de la France, pour n'être traité qu'en argument électoral. Je suis relativement optimiste quand je constate que trois rapports récents (Hessel, Hannoun, Ducastelle et Voisard -des auteurs d'origine politique différente-) ont recensé des solutions dont beaucoup convergent. Ne serait-il pas opportun d'établir une synthèse de ces travaux afin de dégager les points de consensus et de mieux cerner les divergences qui subsistent ? Une telle approche serait susceptible de dépassionner l'indispensable débat national qui devra trouver son achèvement au Parlement.

Attention, n'avez-vous pas l'impression que cette fois-ci les émigrés attendent autre chose qu'un débat d'idées ?

Déjà le gouvernement annonce la mise en place de mesures concernant l'intégration des immigrés. La première d'entre-elles simplifie et raccourcit le processus de naturalisation et cela est heureux. Mais il ne saurait y avoir de politique d'intégration des populations issues de l'im-

(...suite p.10)

Contre les clandestins : attention aux dérapages pervers

Les mesures prises par Charles Pasqua pour renforcer la lutte contre l'immigration clandestine, si elles sont spectaculaires (et perverses par certains aspects) ne sont pas aussi efficaces que ses amis politiques le prétendent. Loin s'en faut ! Nous avons refait le parcours de "l'expulsé"...

En rase campagne, sur un terrain contigu à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, en bordure de la départementale 212, une vingtaine de baraquements de chantier forment un camp. Un quelconque chantier s'il n'y avait ces grillages, ces guérites, cette pancarte "interdit au public" et une forte présence de gendarmes aux aguets lui donne cet air de camp retranché sous haute surveillance.

Interdiction de prendre des photos même de l'extérieur. Vite repérés, nous sommes rejoints et arrêtés par deux gendarmes qui nous conduisent auprès de leur lieutenant. Nos identités vérifiées sur le réseau informatique SAFIR. Nous sommes priés de nous éloigner du camp, ce lieu qu'un écriteau présente comme centre d'hébergement. Au-delà d'un deuxième grillage, on peut distinguer quelques cabines téléphoniques occupées et des hommes circulant dans l'allée centrale.

La configuration des lieux et le secret entretenu autour de ce centre ont autorisé abusivement certains à le comparer à un "camp de concentration" (selon un tract distribué par le Comité de soutien aux droits des immigrés).

De fait, nous nous trouvons au centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot. Il en existe de similaires à proximité de chaque grande agglomération urbaine. Ces centres, indépendants de l'administration pénitentiaire, prennent en charge les étrangers faisant l'objet d'une mesure de reconduite à la frontière ou d'expulsion du territoire Français.

Six jours de rétention

Arrêté au cours d'un contrôle de routine et s'avérant être en situation irrégulière, ou frappé d'une "décision de justice d'expulsion" accompagnant une condamnation pénale, l'étranger non muni d'un titre de voyage ou de passeport sera confié par le préfet du Val-de-Marne au centre du Mesnil-Amelot. Il y attendra son identification et la délivrance d'un laissez-passer par les autorités consulaires de son pays d'origine. La durée de sa rétention ne peut excéder six jours. Passé ce délai, il sera remis en liberté.

C'est par le biais d'un consulat de la région parisienne que nous avons pu poursuivre notre enquête, assister à des auditions, voire de nombreux blocages, constater certains dérapages et la difficulté de lutter contre les clandestins.

Au Mesnil-Amelot, les gendarmes n'ont pas le droit d'empêcher quelqu'un d'escalader le grillage. Ce n'est pas une prison. "On est donc obligés de faire le tour pour attendre les fugitifs à l'extérieur, leur demander les papiers pour vérification et d'enclencher une nouvelle procédure d'expulsion : juge, prison et retour à la case départ," confie un gendarme.

Sans pitié pour l'étudiant sans bourse

De l'opinion de tous, gendarmes, fonctionnaires consulaires et policier de la BAT (Brigade d'assistance technique) de Bobigny, la lutte contre l'immigration clandestine est inefficace, "ceux qui trinquent sont ceux qui sont en situation régulière et qui commettent un délit."

Les statistiques de ce consulat sont très parlantes. Saisi d'environ 260 demandes d'identification au cours de l'année 1988, il en a traité effectivement 195. Les autres n'ayant pas été présentés pour audition. 99 clandestins n'ont pu être identifiés et donc relâchés dans la nature en attendant d'être repris. Sur les 96 demandes de sauf-conduits satisfaites, 62 concernent des immigrés en situation régulière ayant commis un délit. Seulement 21% des clandestins (34 sur 133) ont pu être identifés et reconduits dans leur pays d'origine.

Au cours des auditions, même si les fonctionnaires consulaires établissent que la personne qu'ils interrogent ne dit pas la vérité sur son pays d'origine, rien ne peut être fait. On ne peut présenter quelqu'un qui se prétend Lybien par exemple au Consulat de Tunisie, et vice-versa.

Statistiques obligent, les 260 demandes initiales de sauf-conduits seront comptabilisées comme autant de bons résultats dans la lutte contre l'immigration clandestine.

A défaut d'être efficace contre les clandestins, on est sans pitié pour l'étudiant sans bourse ou le "beur" délinquant.

Le jeune Abdelouahab, né le 5 décembre 1962 à Argenteuil, rentré dans son pays d'origine à la suite du retour définitif de ses parents en 1981. Son baccalauréat en main, revient en France, obtient son DEUG en droit, et alors qu'il attaque la licence, voit sa bourse d'études suspendue et le renouvellement de sa carte de séjour refusé : c'est l'expulsion automatique.

Français et expulsés

Plus grave et ambigu est le cas d'Abdelaziz, né le 2 juin 1965 à Argenteuil. Condamné le 9 février 1987 par le Tribunal de Grande Instance de Paris pour vol. Ce dernier retenait que Abdelaziz est de nationalité française. Il a même fait ses trois jours avant d'être réformé. Rien n'y fait. Il a une double nationalité, on le présente au Consulat pour l'établissement d'un sauf-cconduit. Refus : il est français. La préfecture voit les choses autrement. Sur la base d'une carte d'identité nationale de son pays d'origine, elle lui établit un sauf-conduit préfectoral. C'est l'expulsion. Son père n'y comprend rien : "Il est français pour l'armée, il est français pour le tribunal, mais il est arabe pour être expulsé. Que va-t-il faire là-bas, il ne sait pas un mot d'arabe, et je n'ai plus personne pour s'occuper de lui."

Les cas illustrant les dérapages pervers du système de lutte contre les clandestins sont légion. Que de couples mixtes séparés après avoir été autorisés à contracter mariage ! Que de familles éclatées ! N'est-il pas consternant de voir que dans une même famille d'origine étrangère, alors que tous les enfants sont de nationalité française, le dernier, sous prétexte qu'il a volé une motocyclette ou un autoradio avant sa majorité est déchu de la nationalité française ? Il peut ainsi être arraché aux siens à tout moment et renvoyé vers la terre de ses ancêtres.

Alors, si Monsieur Alain Juppé et ses amis, trouvent qu'il ne faut pas toucher aux mesures de Charles Pasqua tenues pour bonnes et donnant de bons résultats, c'est qu'ils doivent certainement confondre immigration clandestine et réduction des droits des immigrés par rapport au reste du corps social.

Abdelfattah Zine



Seulement 21% des clandestins reconduits dans leur pays d'origine ▶

Intégrer les immigrés

Lors du bureau exécutif du 21.12.88, le Premier Secretaire du PS avait annoncé la constitution, à son initiative, d'un groupe de travail reunissant PS, Groupe socialiste et gouvernement, charge de faire des propositions de réexamen de la loi Pasqua que le PS avait combattue, au Parlement notamment.

Le gouvernement de Michel Rocard annonce la mise en place de mesures d'intégration des immigrés. La première d'entre elles simplifie et raccourcit le processus de naturalisation et cela est heureux.

Mais il ne saurait y avoir de politique d'intégration des populations issues de l'immigration que si elle est globale, prévoyant des dispositions générales pour l'ensemble des populations défavorisées.

En instaurant le RMI, en renforcant les moyens de l'Education Nationale dans la lutte contre l'échec scolaire, en poursuivant une politique de réhabilitation et de rénovation du parc de logements sociaux et en développant les actions d'insertion sociale et professionnelle et de formation des jeunes, le gouvernement agit dans l'esprit de solidarité à l'égard de ceux pour qui les années de crise ne sont pas finies.

Il faudrait être aveugle, inconscient ou animé par une idéologie d'exclusion pour ne pas voir qu'une politique qui facilite l'intégration des populations issues de l'immigration relève de l'intérêt national. Une telle politique, qui maintient la cohésion sociale et assure la paix civile, ne peut que renforcer la conscience nationale.

Enfin, à la veille de l'instauration du Grand marché européen de 1993, il est fondamental pour l'équilibre social et démographique de notre continent, que s'engage une réflexion sur des dispositions communes européennes d'intégration des populations issues de l'immigration.

Declaration du Bureau Executif du Parti Socialiste du 4 janvier 1989, présentee par Geneviève Domenach-Chich, Secretaire nationale aux Questions de Societe.

(...suite de la p.8)

migration que si elle est globale et prévoit des dispositions générales pour l'ensemble des populations défavorisées et des actions spécifiques visant la promotion sociale des immigrés et de leurs familles. Le Revenu Minimum d'Insertion, le renforcement des moyens de l'Education Nationale dans la lutte contre l'échec scolaire, la poursuite d'une politique de réhabilitation et de rénovation du parc de logements sociaux sont des mesures décisives pour favoriser cette intégration. Mais cela ne suffit pas car beaucoup d'immigrés doivent en plus surmonter des handicaps et des discriminations supplémentaires du fait de leur origine ethnique. Pour ceux-là, les institutions spécialisées déjà existantes doivent développer davantage leurs actions en vue d'une accélération significative des conditions de l'intégration à la communauté nationale. L'expérience des contrats d'agglomération notamment, associant Etat-Région-Commune, figure parmi les instruments à multiplier. Les immigrés sont demandeurs d'intégration au sens vrai du terme. Bien sûr ils veulent en finir avec la précarité de leur situation marginale, mais surtout ils veulent participer à la vie démocratique de notre pays qui devient le leur, et qui en tous cas sera celui de leurs enfants. Il faut qu'au niveau national et au niveau local, des lieux de concertation et de participation puissent se développer. Le Conseil national des populations immigrées, à l'image du Conseil de la population et de la famille, doit être remis en place, ainsi que les Conseils régionaux des populations immigrées. C'est sur le terrain, tous les jours dans les villes et les villages que le pari de l'intégration doit se jouer et se gagner. N'oublions pas qu'un autre formidable travail de réflexion et de construction nous attend avec l'instauration du grand marché européen en 1993. Il est fondamental pour l'équilibre social et démographique de notre continent que des dispositions communes d'intégration européenne des populations de nos différentes immigrations soient prises à temps.

"Ces immigrés sont demandeurs d'intégration au sens vrai du terme" ▼



Mais pour les socialistes l'intégration, c'est quoi ?

Il nous faut d'abord dépassionner le débat. Une loi, même bonne, ne règle pas tout. Il faut que les pratiques administratives évoluent. Ne conviendrait-il pas de généraliser les stages de formation à l'accueil des étrangers, à l'intention des fonctionnaires des préfectures, comme cela a déjà été pratiqué dans certains départements ? Et puis il faut mener des actions en matière de logement, d'école et de formation professionnelle. Les procédures d'acquisition de la nationalité française gagneraient à être allégées, il est urgent de raccourcir les délais d'obtention du statut de réfugié politique. A terme, seul l'exercice de la citoyenneté pourra parachever le processus d'intégration.

Reste le problème des flux migratoires...

L'immigration légale de caractère économique est arrêtée depuis 1974 et personne ne propose de la relancer. Il faut lutter contre toutes les formes d'immigration clandestine. La grande majorité des quatre millions de personnes d'origine étrangère vivant actuellement sur notre sol restera en France, cherchant à s'intégrer, comme ont pu le faire à plusieurs reprises dans une histoire récente d'autres immigrants. La difficulté consiste à concilier les nécessités du contrôle des flux migratoires avec le respect des droits et de la dignité de la personne humaine.

Alors que faire de la loi Pasqua ? faut-il revenir à la situation d'avant 1986 ?

En faisant du séjour irrégulier un délit, la loi du 29 octobre 1981 a fait assumer par les magistrats de l'ordre judiciaire le contrôle des flux migratoires qui relève de la responsabilité du gouvernement, sous le contrôle du Parlement. En laissant à la seule discrétion de l'autorité administrative la reconduite à la frontière, la loi du 9 septembre 1986 a sacrifié les garanties judiciaires. Pour ma part, je préconiserai une troisième voie qui consiste à laisser au Préfet la décision de reconduite à la frontière; mais il appartiendrait au juge de l'ordre judiciaire de contrôler que cette mise en oeuvre se fasse conformément à la loi et au respect des droits, notamment en matière de défense. Bien entendu, cette procédure aurait un caractère suspensif. Mais ceci n'est qu'une hypothèse de travail qui résulte d'un groupe de réflexion qui s'est réuni ces deux derniers mois. Cette question particulièrement complexe, fait l'objet d'une discussion au sein du Parti socialiste au terme de laquelle il fera connaître ses propositions.

Propos recueillis par Françoise Lorrain

Questions - Réponses

Pourquoi le juge ?

Parce que la gauche a toujours considéré que la protection des libertés relevait du juge et non d'une autorité administrative. Ce principe fait partie des valeurs essentielles de la gauche et doit bénéficier à tout homme ou toute femme séjournant régulièrement ou non sur le territoire Français.

Les préfets plus efficaces que les juges ?

Opposer l'efficacité aux valeurs est tout à fait classique mais une fois de plus, cette opposition est fausse : il faut savoir que de 1981 à 1984, les décisions de reconductions sont passées de 300/400 à 1.000 par mois, puis après 1986, le rythme s'est élevé à 1.500/1.800 reconductions par mois. Durant ces trois phases,, le pourcentage de décisions inappliquées est passé de 10/15% à 30% puis à 40%. Deux conclusions s'imposent donc: le recours au juge n'a pas empêché d'accroître les reconductions. Mais l'exécution qui, elle, est administrative, n'a pas suivi.

La gauche s'est-elle préoccupée de cette évolution ?

Bien sûr; elle n'a pas voulu toucher à la règle selon laquelle la reconduction doit être exécutée dans les sept jours à partir de la décision. Or dans beaucoup de pays étrangers, les fréquences sont hebdomadaires, les places libres sont rares ! Elle a donc créé des centres d'hébergement à proximité des aéroports pour faciliter l'exécution des reconductions.

Les centres d'hébergement sont critiqués

Le principe de ces centres n'est pas critiquable, sauf à faire de l'angélisme : des décisions de reconductions inappliquées, c'est une lutte inefficace contre les séjours clandestins, c'est donc la reprise des flux d'entrées clandestines et la remise en cause de l'intégration des immigrés déjà présents parmi nous. En revanche, on doit veiller à ce que les conditions de séjour dans ces centres respectent la dignité de chaque homme.

Si la reconduction est automatique, le juge n'a rien à y voir...

L'argument est particulièrement fallacieux puisqu'il amalgame condamnation automatique et rigueur dans la lutte contre la clandestinité. Le respect des droits de l'homme interdit la condamnation automatique de qui que ce soit pour quelque délit que ce soit. Justifier le pouvoir des préfets plutôt que celui des juges, c'est donc admettre une exception, et quelle exception ! Peut-on avoir le courage de reconnaître qu'une grande rigueur implique aussi la prise en compte des critères d'opportunité, sans cela, la justice est étouffée...

Les juges eux-mêmes sont réticents à décider des reconductions...

C'est une organisation syndicale de magistrats, connue pour son orientation à droite, qui a pris récemment position en ce sens. Chacun y verra ce qu'il voudra. Au-delà, de nombreux juges sont réticents pour deux sortes de raisons qu'il faut traiter : d'abord en raison du manque criant de moyens de la justice; mais cette carence doit être traitée et ne doit pas conduire de façon perverse à réduire les pouvoirs du juge ! Ensuite, parce qu'ils craignent qu'ainsi, notre société leur confie un sale boulot, c'est-à-dire se refuse à fixer des critères précis à l'exercice de leur pouvoir, mais là encore, refuser le pouvoir des juges sur ces bases-là est une pure démission, inacceptable pour nous.

MARSEILLE

Eviter que l'histoire bégaie

Pour quelques observateurs pressés ou partisans, il y aurait à Marseille ceux qui travaillent, les bons, et ceux qui font de la politique, les méchants. Mais ils travaillent à quoi, et ils font de la politique, pourquoi?

"Le maire travaille". La première phrase du reportage de "la 5" en sous-entend bien évidemment une autre ce jeudi-là. Les autres -y compris les socialistes- ne font rien ou, plus exactement, ils font de la politique et croyez-en la chaîne de M. Hersant, les Marseillais en ont plus qu'assez de la politique. Dans le fan-club "Robert Vigouroux", on retrouve ainsi Jean-François Kahn qui a découvert l'existence de Marseille dans la caravane publicitaire de Le Pen, "Globe" qui est spécialisé dans le publi-reportage, ou Guillaume Durand, Monsieur 20 h sur la Cinq. Mais le manichéisme et les images passeront avec cette mode du show-business. Les faits qui sont têtus, eux, s'installent.

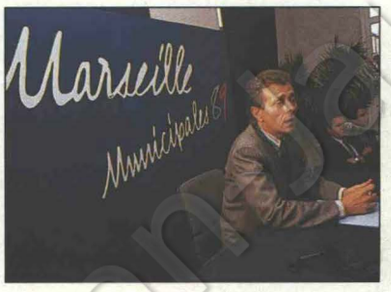

Face au Front National des K.O. magistraux.

On ironise sur les divisions de la gauche, certes, on oublie beaucoup la droite et sa cohérence. Et surtout on fait silence sur l'état des forces à Marseille. L'extrême-droite y demeure puissante, s'appuie sur des réflexes racistes. Et l'histoire pourrait se mettre à bégayer.

Les "babbis"

Souvenons-nous. En 1930, déjà, on n'aime pas beaucoup les "ritals" à Marseille. On les surnomme les "babbis", ces "Italiens de malheur" qui sont arrivés à la fin du XIXe siècle. Ils incarnent la misère, acceptent les petits boulots, cassent les prix. Un maire potiche, Siméon Flaissières s'installe, prenant comme adjoint un certain Simon Sabiani passé de l'extrême-gauche au fascisme le plus radical. Dans ces années de doute et de difficultés économiques, le sabianisme fera des ravages et ses procédés d'exclusion s'installent définitivement dans une partie de l'inconscient collectif marseillais.

Fondu-enchaîné : fin des années 80. Le mot "babbi" est remplacé sur la Canebière par "Arabe". Ils sont partout évidemment, tant et si bien que Jacques Chirac, plus Marseillais que nature estime qu'il "peut comprendre le racisme". 181.676 Marseillais, soit 50,12% ont compris, eux, Jacques Chirac au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1988. Le Pen et ses lieutenants se sentent des ailes et s'en vont prier la Bonne Mère qui ne bronche pas, elle qui a résisté déjà à la DCA allemande. Nombreux sont ceux qui veulent se ranger dans la catégorie des poids lourds de cette législative placée sous les feux de la rampe nationale. Ce sont pourtant des poids plume qui balaieront l'effet Le Pen par des KO magistraux. Marius Masse renvoie Jean-Marie à sa Sainte Trinité. Michel Pezet fait tomber Pascal Arrighi, Jeanine Ecochard tire sa révérence à Gabriel Domenech, Philippe Sanmarco fait un pied de nez à Jean Roussel. Le parti socialiste que l'on avait prédit en perdition relève la tête et Marseille avec lui, comme elle l'avait fait derrière Gaston Defferre aux heures les plus sombres de son histoire. Il n'y a eu aucun compromis et une seule ouverture, celle des idées qui refusent l'exclusion tout en n'acceptant plus de se voiler la face. La pente droitière sur laquelle Philippe Sanmarco voit Robert Vigouroux s'engager à la veille des municipales de 1989, n'a pas été en juin le chemin choisi par les socialistes marseillais. Ils ont repoussé avec les seuls arguments politiques et économiques le danger de voir à nouveau Marseille s'ouvrir au fascisme le plus délirant. Marseille qui a flirté un instant avec Chirac n'a pas voulu épouser Le Pen.

Faire barrage à une droite-alibi

Les projets se sont éteints, mais l'extrême-droite marseillaise n'a pas renoncé pour autant. Débarassée de quelques ambitions impatientes, elle peut à nouveau concocter sa vieille recette du racisme "bouillabaisse", du racisme à visage humain. Elle n'attend plus un accord avec Jean-Claude Gaudin. Elle l'a déjà passé puisqu'elle le vit en parfaite harmonie depuis trois ans à la région. Jean-Pierre Stirbois mort, Ronald Perdomo, président des vingt-quatre élus régionaux du FN peut expliquer tranquillement à Le Pen qu'il vaut mieux éviter le choc frontal avec Gaudin. On attendra tout simplement l'après-municipales pour se partager les tâches comme à la région. A Gaudin les idées et la publicité autour de son action, au Front National la gestion du terrain, la guerre contre les immigrés, un bras d'honneur à ce qui fait la vocation de Marseille, la Méditerranée.

Seul, un projet socialiste soutenu par l'ensemble des forces progressistes de cette ville, qui en compte parmi les plus créatifs, peut faire barrage à une droite-alibi derrière laquelle s'avance la barbarie tranquille des revanchards de tous poils. La première démonstration de cette force devrait venir les 22 et 29 janvier pour la législative partielle où Bernard Tapie tente de prendre sa revanche sur juin dernier contre Guy Tessier, représentant en titre de l'extrême-droite dans la 6ème circonscription.

De notre envoyé spécial à Marseille
Joseph Fransa

ELISABETH BADINTER



Je suis désespérée des condamnations de Jean-Paul II

Voici qu'en toute occasion, l'Eglise exalte à nouveau une pudibonderie d'un autre âge. Faut-il s'en inquiéter ? Oui, affirme Elisabeth Badinter, Car si les admonestations de l'Eglise n'ont pas force contraignante, elles servent de caution à un discours moraliste qui se diffuse insidieusement dans la société.

Vendredi : Comment réagissez-vous face aux récentes prises de position de l'Eglise condamnant la pilule abortive et l'utilisation des préservatifs?

Elisabeth Badinter : Je suis très en colère. Ce qui est bouleversant, c'est que le thème : la sexualité c'est le mal (mal moral) est en train de revenir en force alors qu'il avait presque disparu de nos sociétés occidentales depuis 15 ans. Aujourd'hui, je me demande si le Parlement pourrait voter à nouveau une loi sur l'avortement.

Elisabeth Badinter, 44 ans, maître de conférence à l'école Polytechnique, où elle dirige un séminaire de sciences humaines. Auteur de : "L'amour en plus"; "L'un est l'autre"; "Condorcet", en collaboration avec Robert Badinter.

A quelle période de notre histoire, cette condamnation de la sexualité a-t-elle existé ?

Elle a toujours existé avec l'Eglise. Il y a eu, c'est vrai, des siècles plus tolérants que d'autres à la sexualité. Le 18ème par exemple est un siècle de liberté. Le mouvement anti-clérical était fort et l'image dominante des femmes différente. En revanche, le 19ème siècle a repris le relais de la condamnation de la sexualité. Au 19ème, on faisait la guerre à la masturbation de la manière la plus oppressive (on disait que les enfants mouraient de se masturber). Il y avait une condamnation très sévère et obscurantiste du plaisir. Aujourd'hui, bien que nous vivions dans une société laïque -bien que nous ayions décidé collectivement que la sexualité relève du domaine privé de chacun- je note que nous assistons de la part de l'Eglise à un nouveau départ en croisade contre le plaisir qui, de mon point de vue, est de la responsabilité du pape actuel.

On a pourtant l'habitude de dire que Jean-Paul II est, en quelque sorte, un pape de "l'ouverture" ?

En termes politiques, oui. Mais concernant les moeurs, c'est un pape extrêmement traditionnel. Je suis désespérée de ses condamnations successives de l'homosexualité, de la contraception et de l'amour hors mariage.

Si les intellectuels ne réagissent pas au discours papal, c'est peut-être qu'ils ont envers Jean-Paul II un à-priori plutôt favorable à cause de ses positions sur les droits de l'homme ?

C'est exact. Mais fallait-il que ce pape respecté de tous, symbole de la morale soit le premier "chef d'Etat" à recevoir le président Waldheim et le premier encore à aller en Autriche pour lui rendre sa visite ?

Mais les prises de position de l'Eglise sont-elles si importantes, ont-elles vraiment une influence ?

C'est la question ! Les condamnations de l'Eglise n'ont peut-être pas d'effets immédiats sur les comportements. Une majorité de chrétiens utilise la contraception. Le problème est que le discours de l'Eglise actuelle reconstruit une image de la sexualité associée au diabolique, au péché. Il sert d'argument aux intégristes et ne peut qu'encourager les sentiments les plus traditionnels et passéistes. Je ne vous cache pas que je redoute à long terme de voir renaître des sentiments d'exclusion à l'égard des homosexuels. Et je ne parle pas du renouveau de la censure dont le film de Martin Scorcese est la plus éclatante victime. En appeler à Satan me fait toujours peur.

Cette dérive tradionaliste est aussi très fort e aux Etats-Unis depuis plusieurs années.

Oui. Le grand débat Bush-Dukakis s'est fait sur les deux thèmes : l'avortement et la peine de mort.

Bush a sévèrement condamné l'avortement et réclamé plus d'exécutions capitales. Si Dukakis a été battu, c'est en grande partie parce qu'il défendait les positions libérales inverses. La société américaine s'est droitisée comme d'ailleurs la société israélienne. Il était impensable il y a vingt ans d'envisager que les rabbins puissent prétendre faire la loi.

Propos recueillis par Maryline Trassard



Guesch Patti
Clip refusé par la CNCL : "de nature à choquer des convictions religieuses"

Hélène Delavault -dont nous parlions la semaine dernière- a été l'objet d'une agression indigne au Théâtre des Bouffes du Nord.

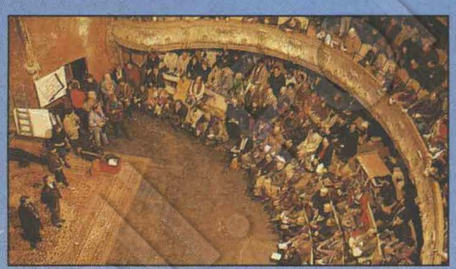

Manifestation de soutien, le surlendemain...

Raison de plus pour la suivre pendant la tournée de cinq mois qu'elle entreprend : Evreux le 14 janvier, l'Alsace du 17 au 28. Puis Lorient le 7 février, Bourges du 14 au 19, Rennes le 22, Annecy le 24, etc. Faute de pouvoir l'applaudir, son tour de chant "la républicaine" vient d'être enregistré chez "Chant du Monde" (CD, cassette ou 33 t), réf. LDX 74894.

RÉÉLECTION DE CHADLI

Et maintenant, les Algériens attendent...

Chadli Benjedid a été réélu le 22 décembre dernier président de la République par 81% des suffrages. Toutefois, son action et son programme restent discutés dans son pays. Malgré les promesses de réforme constitutionnelle et les récents contrats économiques.

Après avoir prêté serment au début de son nouveau mandat présidentiel, le 3ème, de cinq ans, le président Chadli s'est engagé à appliquer toutes les réformes de "démocratisation" de son pays. Par la radio et la télévision, le chef de l'Etat algérien s'est adressé à son peuple pour prendre l'engagement devant lui d'appliquer les décisions prises par le 6e congrès du FLN : démocratisation des institutions, transparence de la vie publique, réformes institutionnelles... "La période est difficile sur le plan économique et financier, mais grâce à l'effort de tous et à la mobilisation de toutes les énergies, nous surmonterons ces difficultés", a-t-il déclaré en lançant un appel particulier "à tous les cadres, aux militants et aux citoyens."

Comment ces exhortations à la mobilisation ont-elles été reçues ? Alors que sur le plan international, le président, mis en difficulté par les tragiques révoltes de l'automne, reprend une belle crédibilité, sur place, le scepticisme a la vie dure.

La démocratie qu'il promet, le multipartisme ne semblent pas intéresser au premier chef l'Algérien moyen. "Ce qu'il faut, c'est que nous nous en sortions économiquement. La démocratie viendra d'elle-même par la suite", nous a déclaré un vieux militant du FLN. "Il n'y a pas eu d'investissements productifs dans ce pays depuis 1980", poursuit-il.

Les trois plaies

1980 marque l'arrivée au pouvoir du colonel Chadli. A son actif, la construction de barrages. Mais l'eau reste rare, grandes villes et petits villages ne sont approvisionnés que quelques heures par jour, au mieux. A son passif, le chômage qui inquiète surtout la jeunesse troublée, nombreuse et désabusée par des habitudes de corruption et de marché noir. Trois plaies dans la vie quotidienne d'un Algérien, vie de plus en plus difficile.

Officiellement, 22% de la population algérienne est au chômage. Toutefois, les chiffres qui circulent font état de 4 millions de travailleurs sur 23 millions d'habitants.

Le fantôme de Boumediene

Si tous ne semblent pas faire confiance à leur président , les Algériens l'ont pourtant réélu. "C'est que les Algériens n'ont pas eu le choix. Il n'existe pas d'opposition et encore moins de leader d'opposition dans le pays. Chadli concentre tous les pouvoirs", raconte un observateur étranger. En fait, il ne peut lutter contre l'aura de son prédecesseur, Houari Boumediene (1), appelé par le peuple durant les émeutes d'octobre. "La nuit, on a vu dans les cimetières des gens appeler Boumediene à leur secours et scander, Boumediene réveille-toi ! Boumediene lève-toi ! Et le jour, les émeutiers criaient "Chadli assassin" témoigne un autre interlocuteur.

Boumediene, son nom a disparu du langage officiel dix années durant. Mais depuis octobre, sous la pression de la population, Chadli parle à nouveau de son prédecesseur. Le 28 décembre dernier, jour anniversaire de sa mort, sa photo était publiée dans tous les journaux.

Paradoxalement, les difficultés économiques et la récente vague de contestation ont aidé à la conclusion d'accords économiques, voire à la naissance de projets porteurs longtemps absents des programmes algériens. C'est dans ce cadre que prend place l'accord qui vient d'être conclu avec la France. L'Algérie devrait bénéficier d'une enveloppe globale de sept milliards de francs de crédits. Un beau geste consenti au nom des relations privilégiées et amicales entretenues par Paris et Alger au moment où le régime de Chadli avait bien besoin de prouver sa présence et sa crédibilité à l'intérieur.

Il s'agit en fait d'une contrepartie au compromis en cours sur le prix du gaz. L'Algérie conforte ainsi sa position de premier fournisseur de la France dans ce domaine. Une bonne façon pour elle d'éteindre un contentieux et d'ouvrir la voie à d'autres contrats avec l'industrie française.

Reportage en Algérie de Charles Chapelle

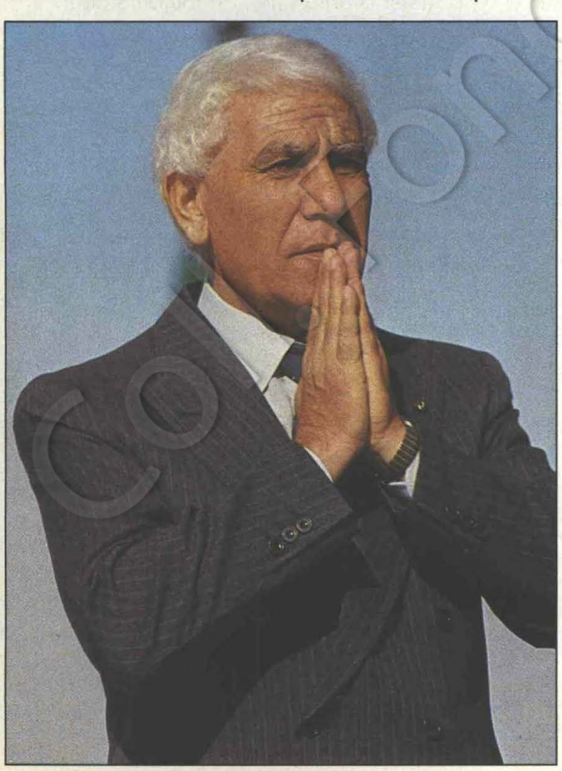

◀ *Alger, 1.11.88, première apparition du Président Chadli Benjedid, après les émeutes.*

Le PS et Israël

Haïfa a reçu Marseille, sa ville jumelle. La délégation de la Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains était conduite par Michel Pezet avec Dominique Strauss-Kahn, Christian Pierret et Jean-Louis Joseph. Leurs nombreux contacts sur place avec toutes les composantes de la vie politique israélienne ont donné des occasions de réaffirmer l'attachement des socialistes français à une solution politique et pacifique du conflit, le droit à la sécurité de l'Etat d'Israël et le respect des droits des Palestiniens.

Collection Jean-Jaurès



Filou passe

La lassitude gagne l'opinion
les petits candidats n'ont pas vraiment leurs chances,
le choix des têtes de listes relève du tirage au sort,
toute la presse ne peut profiter également
des images de la campagne
les Etats-Majors s'entredéchirent,
combien devra-t-on déplorer de victimes
chez les supporters
et les engagés...

Décidément, le Paris-Dakar
n'est plus ce qu'il était.

Jacques Coquipe



Xavier Planhol : "Géographie historique de la France"

Passionnante : l'histoire de notre géographie. De la genèse de la France à l'unification des cultures et des comportements réalisée par l'essor des transports et de l'audiovisuel. D'une "Idée" de la France à une politique volontariste d'aménagement du territoire en passant par toutes les étapes du découpage territorial et de l'organisation administrative. Près de cent cartes. Nouveau, éclairant et utile.
Fayard, 644 p., 195 francs

●

Yves Simon : "Jours ordinaires"

"C'est un journal, dit Yves Simon, un journal où rien n'est daté." Le lecteur y trouvera sans doute davantage la poésie ordinaire. Celle du coin de la rue ou des recoins de l'âme. Des visages estompés et des pensées fugaces; de la délicatesse et -de plus en plus chez Yves Simon- ce soin attentif, ajusté et idéalement incertain de l'expression. Ainsi un jour : "Chaque fois qu'un mot vient d'être prononcé, vite en inventer un autre pour réparer le désordre qui vient d'être perpétré. Etc."
Grasset, 82 p., 48 F.

●

Max Gallo : "Jules Vallès ou la révolte d'une vie"

Pour beaucoup de Français, Jules Vallès n'est qu'un nom. Pourquoi cet écrivain parmi les plus grands n'a-t'il pas la notoriété qu'il mérite ? Voilà un des mystères que tente d'éclaircir Max Gallo qui admire autant l'homme que l'oeuvre .
Jules Vallés (1832-1885) fut un enfant humilié et battu par ses parents . Les coups , pensaient-ils, forment le caractère .Ils ne réussirent qu'à en faire un révolté pour la vie entière.
Max Gallo a tenu ce pari : Il parvient à réparer l'une des injustices les plus flagrantes de l'histoire littéraire et rend hommage à cet "esprit libre" dont l'action d'intellectuel engagé a occulté les talents romanesques.
En refermant l'histoire de sa vie n'a-t-on pas envie de lire ou de relire, " L'enfant"," Le bachelier"," L'insurgé " la trilogie autobiographique de cette personnalité reconnue à sa juste valeur ?
Robert Laffont, 504 p., 138 F

●

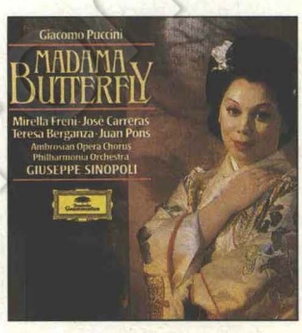

Vérisme japonisant

"Madame Butterfly" n'est pas une histoire banale : c'est un drame. Il faut la chanter comme un drame. Giuseppe Sinopoli l'a enfin débarassée de tout son exotisme vulgaire et ne voit que la fatalité qui pèse sur une femme face au cynisme masculin. Mirella Freni admirable avec José Carreras et Teresa Berganza.
Deutsche Gramophon, 3 CD, 423 567, environ 400 francs

BLOC-NOTES

Claude Estier

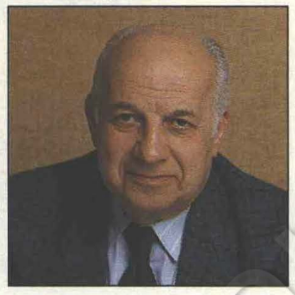

4 janvier

TF 1 et Europe 1 font écho à la réponse que j'ai faite au questionnaire de "La Vie" sur le point de savoir si je m'engageais à ne jamais faire "sauter" une contravention. Je fais la distinction entre celles qui s'appliquent, par exemple, à un stationnement prolongé et celles qui frappent une infraction de conduite (feu rouge grillé, excès de vitesse, état d'ivresse, etc.). Pour ces dernières, j'ai toujours refusé d'intervenir et, bien entendu, je continuerai. Les chauffards sont des criminels. Un parlementaire qui en protègerait un commettrait un acte grave, indigne de ses fonctions qui sont non seulement de voter les lois mais aussi de veiller à leur respect.

5 janvier

Les journalistes qui viennent échanger les voeux avec le Président de la République sont, comme chaque année, à l'affût d'une petite phrase. Ils sont servis quand ils demandent à François Mitterrand ce qu'il pense du "Bébête-show" (qui réapparaît à partir de cette semaine chaque soir sur TF 1). Il apprécie. Bien qu'il s'étonne qu'on le voie en Dieu. "Ce n'était pas dans mes prévisions", dit-il. Ce qui le surprend davantage c'est qu'on lui prête, par grenouille interposée, "un langage de charretier", lui qui ne prononce jamais le mot de Cambronne et s'efforce de ne jamais insulter personne. Il s'amuse en revanche des louanges un peu appuyées que "Rocroâ" adresse constamment à ladite grenouille mais il le trouve, tout comme Chirac, plus ressemblant que lui. Je ne sais pas si l'on a posé la même question à Michel Rocard et au maire de Paris et quelle est leur réponse.

6 janvier

J'aime bien Claude Sérillon qui a souvent fait preuve d'un grand courage. Son émission "Edition spéciale" sur TF 1 a le mérite d'aborder des sujets concrets. Mais il a raté celle sur les privilèges. L'idée était bonne d'essayer de voir quels sont ceux qui subsistent, deux cents ans après leur abolition. Mais il a regardé par le petit bout de la lorgnette, ce que même Arlette Laguillier lui a fait remarquer. Il a confondu avantages (petits et grands) dus à une fonction -et donc aléatoires- et privilèges résultant de l'héritage et de la fortune. Dans la France de 1989, l'aristocratie de l'argent est bien installée -le veau d'or est toujours debout- mais quel rapport avec le fait que le gardien de Notre-Dame dispose d'un logement gratuit ou qu'un sénateur peut faire au restaurant du Sénat un repas convenable pour 70 francs.

7 janvier

Dans la grande salle de l'UNESCO, tapissée des drapeaux de 140 pays, François Mitterrand ouvre la Conférence de Paris sur l'interdiciton des armes chimiques. Le Président de la République a voulu cette conférence, importante contribution de la France au processus de désarmement qui se développe heureusement depuis que Soviétiques et Américains ont signé l'accord de Washington sur la réduction de leurs armements nucléaires. L'usage des armes chimiques est interdit par le protocole de Genève qui date de 1925. On a vu récemment, dans la guerre Iran-Irak, ce qu'il en est ! Il faut maintenant, le plus vite possible, parvenir à une convention qui prohibe aussi la fabrication et le stockage de ces armes. François Mitterrand a répété que la France est prête à montrer l'exemple. Le problème -qui n'est pas simple- est d'organiser la vigilance internationale pour s'assurer que tous les pays, sans exception, respectent l'interdiction. L'intervention d'Edouard Chevarnadzé, affirmant que l'URSS est prête à détruire ses stocks d'armes chimiques est un sérieux pas en avant et une nouvelle preuve que la diplomatie soviétique a bien changé depuis Brejnev !

Alain Souchon. "Ultra Moderne Solitude"

Y'a des fois, on se sent perdu. C'est une angoisse inexpliquée, un malaise venu de nulle part... Alain Souchon appelle cela l-'"Ultra Moderne Solitude". C'est un Souchon inconnu qui apparaît; drôle d'impression de l'entendre chanter les bêtises de la vie, les codes qui empêchent de s'aimer complètement.
Les rythmes sont cool, chauds, langoureux : l'ensemble est beau. (A noter un surprenant duo de Souchon avec Jane Birkin).
L'équipe Souchon-textes, Voulzy-musique nous fait vibrer plus que jamais; l'album a sa place dans votre discothèque même s'il est un peu court.
Alain Souchon
Ultra Moderne Solitude
Virgin France 30631. 33' 47"



●

Le religieux et le magique

Le religieux revient en force sous toutes les formes. Mgr Lefevbre a tenu la vedette en ordonnant des prêtres sans l'autorisation du Vatican et les interventions des évêques se multiplient. Dans le même temps, des dizaines d'églises dites parallèles fleurissent. Elles se déclarent traditionnelles mais non-intégristes et réunissent plus de 50.000 fidèles. Elles s'appuyent sur un rituel proche du magique qui séduit particulièrement les jeunes. Certaines réalisent des opérations commerciales inavouées mais rentables. Le magazine "Edition spéciale" a mené l'enquête sur ces églises mystérieuses, en province et à Paris.
Magazine présenté par Claude Sérillon, réalisation de Serge Moati.
A 2, le 19 janvier 1989 vers 22 h 15.



Collection Le Matin

EN DIRECT DES VILLES

Saint Chamond : la pépinère du renouveau

La FNESR a demandé à ses 3.165 maires de lui envoyer des dossiers concernant les réalisations municipales entreprises entre 1983 et 1989 afin de mieux les faire connaître. De nombreuses réponses lui sont déjà parvenues. Chaque semaine, nous publierons soit l'interview d'un maire sur la conception particulière qu'il a de son rôle en tant que socialiste, soit l'initiative exemplaire d'une ville.

Après la politique d'urbanisme d'Oullins (Vendredi n° 1), nous présentons la pépinière d'entreprises de Saint Chamond (42).
Attirer et fixer des entreprises dans leur commune : telle est désormais une des priorités des maires. Aussi, ils s'efforcent de créer les meilleures conditions pour faciliter l'implantation de nouvelles activités économiques dans leur ville. Car, dans les premiers temps, les entreprises connaissent une période de fragilité indépendante de la valeur commerciale de leur activité. Il faut donc les aider à franchir ce cap difficile en les protégeant des aléas, le temps qu'elles prennent leurs racines. C'est l'objet des pépinières d'entreprises.

Deux objectifs

Celle de Saint Chamond (40.000 habitants), créée en 1984 sous l'impulsion du maire Jacques Badet, prend place dans les anciens locaux de l'usine Gillet-Thaon. Aujourd'hui ses objectifs sont atteints. Ils étaient de deux ordres. Sur le plan de l'urbanisme, décider la pépinière d'entreprise, c'était faire d'une pierre trois coups : redonner vie au quartier, susciter des micro-activités, sauvegarder le patrimoine industriel régional grâce à la réhabilitation de l'ensemble architectural. Ensuite, sur le plan économique, cette pépinière "généraliste" a favorisé la création de PME très variées, aboutissant à terme à une diversification optimale des activités. Elle accueille actuellement une trentaine d'entreprises (140 emplois). Baptisée Centre d'activités artisanales et industrielles, elle propose des avantages économiques incontestables : attractivité du prix inférieur au marché local, absence de frais d'agencement ou d'installation, faiblesse des coûts administratifs liés à l'existence de services communs. Elle présente également une grande fléxibilité d'usage par la formule de bail précaire et commercial, par la diversité des locaux disponibles. Enfin, elle offre des services communs importants : accueil permanent, photocopie, service, courrier, antenne de la Chambre des Métiers, etc.
La pépinière de Saint Chamond est devenue un modèle national. Au point qu'elle a été lauréate du concours national d'idées lancé par la Caisse des dépôts et consignations en 1986. Mais surtout elle constitue le ferment du renouveau économique de toute la ville. Qui s'en plaindra ?

J.-P. B.



L'INVITÉ

Jean-Marc Ayrault

Comme chaque semaine, "Vendredi" a un invité. A tâche pour lui de traiter en 30 lignes d'un sujet d'actualité sur les trois qui lui sont proposées.

Cette semaine :

1.

Les municipales sont dans deux mois. Si vous n'aviez qu'un seul conseil à donner à l'état-major d'un parti, quel serait-il ?

2.

Décernez trois Césars à trois personnalités internationales et dites pourquoi ?

3.

Si vous aviez pour quelques heures le don d'invisibilité, quelle indiscrétion commettriez-vous ?



Jean-Marc Ayrault, tête de liste à Nantes aux municipales, n'a pas pu choisir. Il répond à nos trois questions :

1. Si c'était un seul conseil, alors je dirais : Allez vers les gens, soyez d'abord à l'écoute de la population. Nous vivons trop parfois, militants et responsables politiques, dans un microcosme qui fait écran. Il faut rompre la glace, rencontrer la réalité, dialoguer. C'est la démarche des socialistes de Nantes. Elle est le socle de notre programme municipal et de notre action future. Cette ville, pendant six ans, a trop souffert des zizanies et des rancoeurs d'une droite nantaise divisée. Cet esprit de clan, ces querelles d'état-major se sont prolongées jusque dans la désignation de leur nouvelle tête de liste, de commissions en sous-commissions. Le RPR et l'UDF se sont partagés les villes comme autant de chasses gardées. Je citerai, une fois n'est pas coutume, l'un de mes adversaires malheureux (celui qui n'est pas investi et qui parlait de celui qui l'a finalement été). Nantes a l'ambition d'être autre chose qu'une colonie à qui on se prépare à donner un gouvernement.

2. Pourquoi trois seulement ? Je pense d'abord à des hommes qui se battent pour la liberté, la démocratie et les Droits de l'Homme. François Mitterrand a récemment réuni à Paris Lech Walesa et Andreï Sakharov. Leur combat est de longue haleine mais il a payé. Ils ont tenu, comme a tenu Nelson Mandela contre le racisme et l'apartheid. Ils sont les vivants symboles, dans cette année du Bicentenaire, de la Déclaration des Droits de l'homme, d'un espoir pour les peuples du monde.

3. Ma nature ne me porte pas à être indiscret, mais je crois que j'irais me poster dans la salle à manger d'une famille ordinaire ou dans une cave où des jeunes rockers galèrent pour exprimer leur musique. Leurs problèmes sont bien éloignés de la politique et de nos grands discours. Il faut parler de choses simples, de la vraie vie.

LA SEMAINE PROCHAINE

Marie-Lise Lassoujade, tête de liste à Villeneuve-sur-Lot.

Vendredi
L'hebdomadaire des socialistes

10, rue de Solferino - BP 379 07
75327 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 F - Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la Publication : Bernard Roman

Rédactrice en Chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de Rédaction : Jean-Pierre Bedeï, Pierre Brana, Max Gallo, Jacques Goubin, Claude-Emile Guérin, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Roby, Françoise Seligman, Ghislaine Toutain, Maryline Trassard

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Directeur : Jacques Goubin,
Caroline Nio

Publicité : En cours

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Chopin - Massy

N° Commission Paritaire en cours

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : A.F.P. (p.13); Baringou (p.14); Clive Barda (p.14); DenisDarzacq (p.12); Fotogram-Stone (p.1,6,8,10); Gamma (p.9,11); J.F. Pin (p.14); U. Andersen (p.12).

Je m'abonne !

Nom .....

.....

Prénom .....

Adresse :

N° .....Bat./Esc .....

Rue .....

.....

Commune .....

.....

Code Postal |__|__|__|__|__|

Bureau distributeur .....

.....

Pays .....

Ci-joint paiement par :
❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi)
❑ CCP n°15-221-55 X
❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi)
❑ Carte de crédit.....
n°|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

|___| abonnement(s) à 200F =
|___| abonnement(s) de soutien à 500F=
soit au total : .....F

UN AVION POUR L'ARMÉNIE

Ca y est ! La souscription est lancée et bien partie.
Nous le disions vendredi dernier : le Parti socialiste prépare un "avion pour l'Arménie". Pour le remplir de vêtements chauds, de lits de camp, de sacs de couchage, de tentes, souscrivez nombreux. Dès qu'il sera plein, cet avion partira pour Erevan avec un responsable du Parti.



En août 36, "Vendredi" avait rempli un "camion pour l'Espagne".

Dans le prochain "Vendredi", les premiers résultats de cette indispensable action de solidarité.

Adressez vos virements à
"Banque centrale des coopératives et des mutuelles",
12, place de la Bourse, 75002 Paris, compte n° 02231082051
(en mentionnant "Solidarité Arménie")
ou à Henri Emmanuelli - "Solidarité Arménie"
10, rue de Solferino, 75007 Paris.